

Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire du 6 juin 2019

Hôtel Best Western, Chavannes-De-Bogis

Présents et excusés : selon listes annexées à l'exemplaire original

OUVERTURE ET SALUTATIONS

Le Président de Nyon Région Tourisme, Monsieur François Bryand, ouvre la séance en remerciant l'Hôtel Best Western et son Directeur M. Zen Ruffinen pour l'accueil, ainsi que la Commune de Chavannes-De-Bogis, pour l'apéritif qui sera servi à l'issue de l'Assemblée. Le Président informe que plusieurs personnes se sont excusées à l'Assemblée Générale. Il souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents, aux représentants des communes ainsi qu'aux invités.

Monsieur François Bryand remercie encore la Direction et l'équipe de Nyon Région Tourisme pour leur travail et Madame Dominique Fernandez pour l'organisation de l'Assemblée Générale et signale qu'elle officie en tant que secrétaire pour cette Assemblée Générale.

M. François Bryand cède la parole à M. Alain Barraud, Syndic de Chavannes-de-Bogis.

En résumé, M. Barraud souhaite la bienvenue à Nyon Région Tourisme (NRT) dans son village et précise qu'il est honoré que NRT ait choisi Chavannes-de-Bogis pour son Assemblée Générale. Il félicite NRT pour son site internet, magnifique, qui donne envie aux visiteurs d'aller se promener dans la région.

M. A. Barraud relève que Chavannes est un contributeur important pour NRT. Chavannes est sur un axe de transit pour les frontaliers et les touristes. Le développement de nouveaux axes de mobilité est important pour la région.

M. Bryand remercie et félicite M. Barraud pour son discours, puis la séance se déroule selon l'Ordre du Jour.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Elections des scrutateurs**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 juin 2018
à Nyon**
- 4. Message du Président**
- 5. Rapport de gestion du Directeur**
- 6. Présentation des comptes 2018**
- 7. Rapport de l'organe de révision des comptes 2018**
- 8. Adoption du rapport de gestion**
- 9. Approbation des comptes pour l'exercice 2018 et décharge au Comité**
- 10. Elections statutaires**
 - a. Elections au Comité et à la Présidence de Nyon Région Tourisme**
 - b. Election de l'organe de révision 2019**
- 11. Fixation des cotisations annuelles 2020**
- 12. Divers et propositions individuelles**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par écrit le 10 mai 2019 avec l'ordre du jour. Elle est donc valablement constituée. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention et sera suivi tel que proposé. Le Président précise que chaque membre dispose d'un droit de vote et que les votations se font à la majorité des membres présents. Il déclare l'Assemblée ouverte.

2. ELECTION DES SCRUTATEURS

Le Président propose deux scrutateurs pour compter les votes de l'Assemblée, M. Claude Gagnard, et M. Uldry.

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JUIN 2018 à NYON

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 juin 2018, disponible sur le site internet www.lacote-tourisme.ch ne suscite aucune remarque ni opposition. Il est accepté à l'unanimité. M. Bryand remercie Mme Mancesti pour sa rédaction.

4. MESSAGE DU PRESIDENT

Le tourisme se porte bien

2018 a été une année faste pour le tourisme international. Une croissance de 6 % a été observée soit la meilleure progression depuis 2010.

1,4 milliard de personnes ont voyagé dans un pays étranger en 2018 et ont séjourné au moins une nuit sur place. Cette croissance confirme que notre secteur d'activités est aujourd'hui l'un des moteurs les plus puissants du développement économique mondial.

Les perspectives de croissance devraient se confirmer avec 1,8 milliard d'arrivées touristiques prévues d'ici 2030, soit 10 fois plus qu'en 1970 et 2 fois plus qu'en 2010.

Le tourisme suisse profite de cette embellie avec une augmentation de 3,8% et affiche son meilleur bilan depuis 10 ans. Le canton de Vaud avec 0,8 % d'augmentation des nuitées hôtelières confirme sa bonne tenue après une année record en 2017. Quant à la région nyonnaise la barre des 200'000 nuitées a été atteinte pour la première fois en 2018 soit une progression de 3,3 %.

Cette évolution exponentielle du tourisme, source de développement économique et social, créateur d'emplois pour nombre de pays, suscite, pour la première fois depuis quelques temps, un certain nombre de controverses car elle se développe trop souvent au détriment des populations locales, des régions d'accueil et de l'environnement naturel en particulier quand elle est mal maîtrisée.

Un nouveau tourisme

Le tourisme du 21^{ème} siècle est largement influencé par l'ouverture des frontières, la multiplication des destinations touristiques, l'évolution du comportement des consommateurs, le développement des transports et les nouveaux moyens de communications.

- **Evolution de l'offre**

Dans le monde entier, apparaissent de nouvelles formes, innovantes, d'activités touristiques. Elles répondent aux nouvelles aspirations des consommateurs à la recherche de vraies expériences et sont en train de bouleverser l'industrie touristique traditionnelle. Le tourisme créatif par exemple est considéré comme une nouvelle génération du tourisme, et se caractérise par l'interaction des voyageurs avec la population locale autour d'activités participatives.

Le consommateur devient « consomm'acteur ». Avec cette forme de tourisme, il s'agit de développer sa créativité personnelle tout en étant connecté aux autres, à un lieu ou à une culture locale. La quête d'authenticité est également bien présente et sous-jacente, par exemple, de la stratégie d'Airbnb.

Notre région, mieux adaptée au tourisme individuel qu'au tourisme de masse, profite de cette tendance en lien avec la diversité de notre offre et ses différentes thématiques. L'offre doit s'adapter aux demandes des voyageurs qui semblent être de plus en plus friands d'un "tourisme responsable". Une évolution qui

repose sur deux valeurs fondamentales: le respect de l'environnement et des populations locales.

Parmi les nouvelles tendances particulièrement adaptée à notre région, citons notamment :

- *L'éco-tourisme, tourisme responsable, durable.*
- *La recherche d'expériences*
- *Les mini-vacances (escapades)*

- **Evolution des habitudes de consommation**

Avec l'évolution digitale, les modes de consommation se transforment rapidement. Les canaux de distribution habituels sont à la baisse. Une très large majorité des voyageurs organise leur voyage en ligne. Parallèlement, les activités touristiques sont de plus en plus motivées par « l'instagramabilité » d'un lieu, On estime que plus de 40 % des moins de 33 ans considèrent cette application de partage d'image comme facteur décisif au moment de choisir leur destination de vacances. Pour les années à venir, la tendance touristique sera influencée par les réseaux sociaux comme par l'utilisation de plus en plus fréquente de l'Internet mobile.

Un marketing adapté

Le marché touristique actuel nécessite une segmentation accrue de l'offre et oblige les professionnels à élaborer des séjours et activités individualisées et personnalisées.

- **Domaines d'activité stratégiques (DAS)**

Depuis 2011 notre office a renoncé à développer un marketing de destination au profit de thématiques propres à notre région qui ont été rassemblées en 6 domaines d'activité stratégiques soit :

**Art de vivre/ Culture & patrimoine/ Nature/ Evénements & festival
Hiver/ Tourisme d'affaires**

A noter que cette approche stratégique est en adéquation avec celle de l'office du tourisme vaudois, renforçant au passage son impact sur les marchés.

- **Observatoire du tourisme**

Aujourd'hui, il est plus important que jamais de bien connaître les voyageurs pour créer avec eux une vraie relation. Nyon Région Tourisme participe au groupe de travail de l'OTV et qui a comme objectif la mise en place d'un véritable observatoire du tourisme, attendu par la branche depuis très longtemps. Cet outil de marketing doit permettre aux différents acteurs touristiques de mieux connaître le profil de leur clientèle, notamment au niveau du comportement, du degré de satisfaction et des dépenses moyennes. Un premier rapport d'analyse des résultats sera fait en été 2019 avant de généraliser le système de récolte des données sur la fréquentation de nos hôtes et des excursionnistes.

- **E-marketing**

La communication en ligne prend de plus en plus d'importance et répond aux nouvelles habitudes des consommateurs. Les acteurs du tourisme doivent redoubler d'efforts afin d'être le mieux référencés possible sur la toile.

Le développement permanent de notre site web a comme objectif de répondre aux attentes des internautes. Les thématiques y sont développées ainsi que l'actualité touristique susceptible d'intéresser nos visiteurs, avec à nouveau, la possibilité d'effectuer des réservations en ligne en matière d'hébergement et d'activités.

L'utilisation des réseaux sociaux (Facebook et Instagram) fait partie intégrante de notre stratégie marketing et permet de cibler des milliers d'abonnés en quête d'information touristique.

Les véritables acteurs du tourisme

Enfin, notre secteur d'activités ne serait rien sans l'engagement permanent et professionnel des nombreux acteurs impliqués dans la chaîne des prestations offertes à nos hôtes. De la qualité de ces prestations dépendra directement la satisfaction de nos visiteurs et en corollaire leur désir de revenir. Qu'ils soient remerciés, hôteliers, restaurateurs, commerçants, transporteurs, guides et collaborateurs des offices du tourisme. Leur rôle est primordial, à titre individuel, mais aussi en conjuguant leurs efforts afin de garantir une offre globale à forte valeur touristique ajoutée.

5. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR

Le Directeur, M. Didier Miéville, remercie le Président et prend la parole. Sa présentation est disponible sur le site www.lacote-tourisme.ch – section membres ; tout comme le rapport annuel de NRT.

Sa présentation comporte six points :

- Chiffres clés : une année record en nuitées
- Marketing
- Communication, Digital, Visites de Presse
- Accueil & Informations
- Membres
- Organigramme

Au niveau des chiffres clés, la région a franchi pour la première fois la barre des 200'000 nuitées hôtelières. C'est donc un record pour la 3^{ème} année consécutive et une augmentation de 30% sur 5 ans. C'est grâce à une belle progression de visiteurs en majorité provenant de Suisse, et on note une augmentation de visiteurs provenant de France. De nouveaux hôtels dans la région contribuent à cette belle augmentation.

La participation aux divers événements et festivals de la région est stable.

A noter également l'augmentation de la fréquentation au débarcadère de la CGN à Nyon, par les frontaliers et également par les touristes. Légère baisse à La Garenne, ce qui est normal, car les chiffres lors de la réouverture avaient

été exceptionnels. Bonne fréquentation des musées, en particulier le Musée National de Prangins avec les célébrations du 20^{ème} et le Château de Nyon avec l'exposition Falconnier.

Présentation des 6 DAS, alignés sur la stratégie de l'OTV (Evénements & Festival, Art de vivre, Nature, Culture et Patrimoine, Hiver, Tourisme d'Affaires). A relever, que Nyon est la seule région vaudoise qui peut se profiler sur les 6 DAS. C'est néanmoins difficile en raison de moyens limités et c'est pourquoi des partenariats à long-terme sont importants pour réunir des moyens, par exemple avec Morges Région Tourisme, Vallée de Joux, Hôtellerie Suisse Section la Côte. M. Miéville remercie M. Kahn et Mme Ritzmann (Morges Région Tourisme-MRT) et M. Zen Ruffinen (Hôtellerie Suisse Section La Côte) de leur présence. Collaboration également avec le Parc Jura Vaudois, Yverdon Tourisme, la plate-forme des musées, la plate-forme des Festivals, Gastrovaud, TPN, NSCTN, et bien sûr participation à des campagnes de l'OTV, ce qui permet d'augmenter ou de bénéficier de moyens de promotion.

Présentation des dépenses, la priorité en 2018 a été mise sur les DAS Art de vivre, Nature et Culture & Patrimoine, principalement sur le marché suisse, et à moindre mesure la France. NRT a aussi mis des moyens plus régionaux pour les Evénements & Festivals, l'Hiver et le Tourisme d'Affaires. A noter que la promotion des DAS est également touchée par des visites de presse, avec des journalistes de nombreux pays qui viennent via l'OTV, ainsi qu'avec le site web et autres canaux digitaux. Présentation des différents visuels 2018 - hiver. Présentation du film réalisé avec l'OTV, Move in Saint-Cergue, qui peut être vu sur la page Youtube de NRT, du Wild pass, réalisé avec MRT, et Vallée de Joux, du nouveau visuel du Pass Musées, et de la nouvelle balade « Sur les terres du Baron Guiguer » inaugurée le 1^{er} septembre. Ce mois fut très chargé l'année passée avec notamment l'organisation des 2^{èmes} rencontres suisses de l'œnotourisme à Féchy – auxquelles nous avons collaboré avec MRT. Félicitations pour avoir amené ces rencontres dans le vignoble de la Côte. Les 3^{èmes} auront lieu à Chamoson.

Belle sortie en bateau « les Chefs d'entreprises en croisière sur le Léman » le 13 septembre 2018 organisée avec les Hôteliers de la Côte, et Morges Région Tourisme.

Nouvelle offre avec Mobileo : en Segway dans le vignoble autour de Rolle. Les carnets d'avantages loisirs créés par Région de Nyon ont été reconduits en 2019. Ils ont été mis en avant lors de la semaine de la mobilité avec un stand par nos soins. Présentation du clip pour une campagne-concours conjoint avec l'Association des Vignerons de la Côte (agence MAP). Nous avons accueilli les gagnants début octobre.

Dans l'actualité, nous avons participé aujourd'hui à l'inauguration le 6.6.2019 des balades œnotouristiques Luins-Begnins et Luins-Vinzel-Bursins, développée par les vignerons de Luins-Vinzel et Vaud œnotourisme. Ces balades ont été insérées officiellement dans les balades œnotouristiques du Canton de Vaud. Pour mémoire, la première était à Morges. A noter, le quizz, relié à l'application sur smartphone dans VAUDguide, et une « première » pour ces balades : le marquage au sol. A noter que NRT, MRT et aussi la commune de Rolle, sont en train de créer des applications d'itinéraires locaux,

pour proposer un service plus ciblé à nos touristes et basées sur les informations de nos sites web. Développement également d'un chatbot. Un E-commerce a été créé sur le site de NRT depuis ce printemps, et permet de communiquer, mettre en avant les offres de 20-30 prestataires activités et 20-30 hébergements de Nyon et de Morges, les activités et hébergements peuvent être directement réservés sur le site.

Présentation de la visite digitale de la ville de Nyon, à faire sur le site de NRT. Les communes et les prestataires intéressés sont les bienvenus s'ils veulent créer des photos « 360 » que nous pourrions rajouter à cette visite, comme par ex. l'Hôtel de l'Ange déjà visible. Remerciements au Forum pour le Développement du District de Nyon pour leur donation qui ont favorisé tous ces projets digitaux.

Présence sur les réseaux sociaux, et présentation de l'influenceur « On met les voiles ».

Information que dans le cadre du nouveau projet de randonnée « Echappée Jurassienne », Nyon sera hôte d'honneur à Dole lors du « week-end gourmand du Chat Perché » 28/29 septembre 2019. « L'Echappée Jurassienne » est en recherche de financement et la décision du fonds INTERREG sera rendue le 20 juin 2019.

Pour l'accueil et l'information, les statistiques de fréquentation de nos quatre offices et du pavillon estival de Rive restent très élevées. Développement aussi des visites guidées, avec en 2018, première visite guidée en dehors de Nyon, à Gland dans le quartier Eikenott.

Diffusion du film « Move in Nyon », réalisé avec l'OTV.

Remerciements aux membres (603 à fin décembre 2018) et présentation de l'équipe de NRT et ses nouveaux collaborateurs Dominique Fernandez et Patricia Kiss ainsi que de Célestine Schmidt stagiaire. Information sur la présence en hiver d'une stagiaire, Lise Audemars présente principalement à St-Cergue.

Le Président remercie M. D. Miéville, Directeur, pour sa présentation.

6. **PRESENTATION DES COMPTES 2018**

Madame Ariane Vial, trésorière, présente et commente le Bilan et les comptes de Pertes et Profits 2018 qui figurent en fin du rapport annuel 2018. Les comptes ont été révisés par la Fiduciaire Favre en date du 21 mars 2019, présentés au Président le 2 avril 2019, à la Commission des finances le 8 avril 2019 et au Comité le 12 avril 2019.

Produits

Le total des produits s'élève à CHF 1'187'474.—

Contributions Hors CR : CHF 12'007.- en hausse, nous avons reçu des versements de Bassins, de Crans-près-Céligny et d'Essertines-sur-Rolle.

Taxes de séjour Région : CHF 355'691.- en hausse. Ce montant correspond au 38,25% des taxes de séjour collectées par les communes dans la région selon les décomptes 2017 fournis à la Région de Nyon qui doit collecter cette taxe.

Partenariats par plateforme : CHF 28'569.-, Le montant des partenariats/projets par plateforme est identique en revenus et en charges. Les montants non dépensés ont été comptabilisés en transitoires.

Les revenus sur prestations : CHF 86'043.- en hausse par rapport au CHF 72'000.- de 2017. C'est dû en partie aux bonnes ventes du raquettes-fondue, de la publicité sur brochure et flyer et les ventes de la carte pédestre.

Contributions actions spécifiques partenariats: CHF 24'323.- sont en hausse suite à la donation de plus de CHF 15'000.- du Forum pour le Développement du District de Nyon.

Soutient FRET : Les CHF 2'560.- correspondent au soutien à la promotion hôtelière en marge de la soirée événement pour les entreprises de septembre. Aucun autre projet de NRT n'a pu être déposé/soutenu par le FRET en 2018, mais une demande pour CHF 30'000.- a été déposée pour 2019 (et 2020).

Les produits sont donc en hausse en 2018 (30'000.-), en 2017 ils se montaient à CHF 1'156'873.- avant utilisation des fonds.

Charges opérationnelles

Les deux seuls postes significativement au-dessus du budget sont **Photocopieuses/leasing CHF 8'513.-**, nous avons dû remplacer une photocopieuse et reprendre un leasing et les **Abonnements CHF 1'698.-**.

Charges de marketing

Promotion, publicité, média et RP, CHF 134'657, site internet CHF 28'676, prestations pour tiers/stock CHF 43'688. En comparaison à 2017, il convient d'analyser les trois postes cités ensemble (ainsi que variation de stock). Stable. Le total des dépenses est conforme au budget. En détails, nous avons, effectivement plus investi que budgété en début d'année dans les développements digitaux – selon le changement d'habitude des clients/touristes et opportunités de projets. Ces investissements avaient par ailleurs été « promis » pour recevoir la donation du Forum. L'édition de document est par contre en baisse de 10'000.-

Le total des charges se montent à CHF 1'185'964.- en baisse par rapport à 2017 (CHF 1'224'168.-).

Résultat

Nous avons donc un léger bénéfice de CHF 1'510.- au lieu d'une perte budgétée de CHF 14'150.- .

Bilan, Actif

Les liquidités de CHF 192'000.- couvrent les fonds et elles permettent aussi de passer les mois d'hiver avant la première tranche de soutien venant de la Région.

Le montant des actifs transitoires CHF 74'500.- est plus élevé que de coutume à cause de taxes de séjour qui n'ont pas été versées.

Passif

Le montant des **créanciers** CHF 138'275.- est plus élevé que de coutume. C'est donc aussi dans l'optique de garder une trésorerie suffisante pour couvrir les charges de début d'année, nous n'avons pas été en mesure de régler les factures de 90'000.- à la Commune de Rolle et 30'000.- à la Commune de Coppet pour contribution aux frais de fonctionnement des offices du tourisme. Un plan de paiement par acompte a été élaboré pour régler cela en 2019.

Les Fonds CHF 114'000.—

Avec un résultat positif de CHF 1'509.80 le bénéfice reporté sera donc de CHF 21'442.11.

Remerciements à Mme Vial pour sa présentation et son excellent travail

7. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES 2018

Monsieur Richard Zaugg (commission des Finances) donne lecture du rapport de l'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA à Lausanne :

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

*A l'Assemblée Générale des membres
de l'Association Nyon Région Tourisme
Comptes annuels au 31 décembre 2018*

« En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'Association Nyon Région Tourisme pour l'exercice 2018 arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

Christophe Pfister	Jean-Frédéric Braillard
Expert diplômé en finance et controlling	Expert-comptable diplômé Expert-réviseur agréé
Expert-réviseur agréé	
Réviseur responsable	

Le Président, François Bryand remercie M. Zaugg pour sa lecture et la contribution précieuse de la commission des finances de NRT.

8. ADOPTION DU RAPPORT DE GESTION

Pas de remarques, ni de commentaires au sujet de la présentation des Activités NRT ni au sujet des comptes.

Le Président remercie l'Assemblée. Les rapports sont soumis au vote de l'Assemblée Générale qui les approuve à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention.

9. APPROBATION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2018 ET DECHARGE AU COMITE

Il est voté d'accepter les comptes 2018 et de donner décharge au comité à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention.

Le Président remercie l'Assemblée des Membres, le Directeur et les Collaboratrices/Collaborateurs de NRT.

10. ELECTIONS STATUTAIRES

a. Elections au Comité et à la Présidence de Nyon Région Tourisme

Le président explique que le comité est composé actuellement de 11 membres mais pourrait être de 12 membres au maximum. Actuellement 4 membres sont élus par l'Assemblée et 8 membres sont de droit : 4x Communes (Nyon, Rolle, Coppet et Saint-Cergue), Région de Nyon, Hôtellerie suisse section la Côte, Gastrovaud section la Côte, et la SIC de Nyon). NRT est lié à une nouvelle convention avec Région de Nyon, rediscutée et valable dès 2019 pour 3 ans. Il est précisé dans cette convention que, dès à présent, les représentants des communes ne doivent pas être du monde politique, mais des technico/professionnels.

Les membres élus le sont pour un mandat de 3 ans, rééligible – 2019 est une année d'élections.

En détails :

- Les communes ont désigné leurs représentants. Le Président les présente brièvement : M. Marchand (Coppet), Mme Lelourdy (Saint-Cergue), M. Umiglia (Nyon), le représentant de Rolle n'est pas connu au moment de l'Assemblée (*Note de l'auteur : M. Anghern a été nommé par Rolle ultérieurement*). La Région de Nyon a choisi M. Lacroix.
- Les autres membres de droit, Mme Liechti (SSH La Côte), Mme Benedetto (SIC), M. Bubloz (Gastro Vaud section La Côte) restent au comité pour un nouveau mandat.
- Se représentent pour un nouveau mandat : M. F. Bryand, M. C. Geninascà, M. Zaugg et Mme Vial. Ils sont élus à l'unanimité de l'Assemblée.

Mme Liechti, Vice-Présidente, est chargée de procéder à l'élection du Président. M. François Bryand se représente pour un 4ème mandat. Il est élu à l'unanimité et par acclamation ! M. Bryand remercie l'Assemblée pour son élection et précise que ce mandat sera son dernier mandat.

M. Bryand remercie les membres sortant du comité, Mme Fabienne Freymond Cantone (Nyon), Mme Isabelle Naville (Coppet), Mme Françoise Samuel (St-Cergue), M. Gérard Produit (Région de Nyon) et M. Loïc Haldimann (Rolle) et remet un cadeau aux présents.

b. Election de l'organe de révision 2019.

Après plus de 10 ans en toute satisfaction avec la Fiduciaire Favre Révisions SA, NRT a procédé à un nouvel appel d'offres. Quatre fiduciaires ont été contactées, dont la Fiduciaire Favre.

Après évaluation, le Président indique que le Comité NRT propose la Fiduciaire Heller SA, à Nyon,-pour le contrôle et la révision des comptes 2019.

Les Membres approuvent à l'unanimité en votation.

11. FIXATION DES COTISATIONS ANNUELLES 2019

Le Comité propose de reconduire les cotisations annuelles 2020 aux mêmes montants que celles de 2019. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

12. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

En premier lieu, le Président a le plaisir de féliciter et remercier Mme Muriel Brasey pour ses 20 ans à l'Office du Tourisme de Saint Cergue, et lui remet un cadeau.

Aucune autre personne ne souhaitant s'exprimer, Le Président clôt la partie statutaire de l'Assemblée (20h15). Il réitère ses remerciements à la Commune de Chavannes-De-Bogis et à l'Hôtel Best Western.

Il convie l'assemblée à partager un apéritif autour de la piscine. Il prie les membres de suivre les indications données par le personnel de NRT.

Le Président

La Secrétaire

François Bryand

D. Fernandez